

Compte rendu de l'AG section danse du 01 décembre 2017

Agenda de la réunion :

- Présentation de la section
- Bilans moral et financier de la saison 2017
- Présentation de la saison 2018
- Questions diverses
- Election du nouveau bureau (prise de fonction en janvier 2018)

Mot des membres du Bureau de la section

Accueil des participants à l'assemblée, présentation de la section et tour de table.

Présents :

Eric LABIOLE (Président de la section)
Sébastien GUILMEAU (Secrétaire de la section)

Guilhem ROQUES (TAS) – Adhérent 2017
Caroline HENRY (Ext) - Adhérent 2017
Nadine ANSOS DUFFAUT - Adhérent 2017
Erell NORMAND (TAS) – Adhérent 2017
Olivier AUTRAN - Adhérent 2017
Corine GIBERT - Adhérent 2018
Patrick LEPAGE - Adhérent 2017

Les membres du bureau présentent le fonctionnement de la section et ses activités.

Bilan 2017

Cours Ecole :

Lors de la saison 2016-2017 la section Danse a subventionné les cours des danseurs inscrits aux écoles suivantes :

- TRAC
- 144 avenue
- Ballet Studio
- En Cas Danse
- King Louis Club
- Cadillac Danse

Effectif des cours écoles 33 inscrit pour 40 budgétisé a priori

TRAC 7

KLC: 14

Cadillac: 6

144: 3

En cas danse: 2

Ballet studio: 1

Stages

Un stage de danse contemporaine d'1h30 a été proposé durant les vacances. Seulement 2 participants étaient présents.

Cours TIS :

Cette année tous les cours proposés par la section Danse se sont déroulés dans la salle « Parquet » du bâtiment sportif du site de Thales Alenia Space. Le programme intégrait :

- des cours annuels de **Salsa cubaine** animés par Richard SALL sur 2 groupes de niveaux, chacun occupant un créneau horaire du lundi sur la plage 12h00 à 14h00.
- des cours annuels de **danse africaine** animés par Célia MORAIS, Maïté RUIZ et Adama COULIBALLY, les mardis de 13h00 à 14h00.
- des cours trimestre de CHACHACHA animés par Grégory GUICHARD qui se tiennent le jeudi de 12h00 à 13h00.
- des cours trimestriels de **danse découverte** de 13h à 14h ont été proposés pour offrir aux participants un aperçu d'activités sortant des programmes « habituels »
 - o initialement le rock a été planifié cependant, du fait du peu de nombre, de la non parité et qu'une partie des participants devaient faire les deux cours du jeudi, ce cours a été arrêté après deux sessions
 - o La danse orientale a été proposée en substitution. Le quorum n'a pas été atteint après deux sessions donc ce dernier a été annulé.

- Du fait des demandes de réduction budgétaire et de la difficulté de trouver des participants. Le bureau danse laisse le créneau de 13h à 14h du jeudi vacant.

Inscription sur la saison 2017/2018:

- Les effectifs sont au-dessus de qui a été budgété en 2017 excepté la danse africaine (7 au lieu de 12).

Bilan Financier Année (préliminaire)

Dépenses 14853.50 euros (incluant le salaire des profs jusqu'à fin décembre)

Recettes 9127.10 euros

Soit 5726.40 euros de consommé sur le budget de 7000€ attribué à la section Danse pour cette année 2017.

➔ L'équilibre devrait être tenu cette année

Pour l'année 2018, le budget demandé au TIS est de 6585 euros.

Présentation de 2018 :

Principaux Changements :

- Le cours trimestre de CHACHACHA du jeudi de 12h à 13h se termine pour laisser sa place à un cours au trimestre de QUICKSTEP. Le choix de cette danse c'est fait suite au questionnement des danseurs de CHACHACHA en séance pour assurer un nombre suffisant de participant et réduire le risque de non parité
- Comme indiqué précédemment, le cours danse au trimestre du jeudi de 13h à 14h laissé vacant par la section danse jusqu'à juin 2018 a été libéré pour une activité de Préparation Physique Générale (PPG) proposé par le bureau de la section Boxe.
- Un créneau (sans professeur) pour les danseurs de salsa (tout niveau) désireux de réviser est disponible les vendredis de 17h30 à 18h30.
- 3 écoles (144, En cas danse et Ballet studio) ne remplissent pas le quorum de personne minimum sur 2 ans [quorum édicté dans le règlement de la section], de fait elles sont retirées des subventions pour 2018. Leur réintroduction reste possible pour la saison 2018/2019 si la règle du quorum édicté par la section est remplie pour l'incorporation d'école. Aucune autre école répondant aux critères de la section n'ayant été proposée, sur la saison 2018 seules le TRAC, CADILLAC et le KING LOUIS CLUB resteront subventionnées.

Rappel du règlement de la section Danse jusqu'à décembre 2017 :

- Subvention d'une nouvelle école si + de 8 inscrits présentés.
- Désinscription en cas de 2 années consécutives avec moins de 5 inscrits,
- Exception si l'école propose une danse qui n'apparaît pas dans les autres de la liste (Ballet studio pour la danse classique)

Participation TIS : 50% du montant de la facture Ecole à hauteur max de 85€ pour chaque adhérent inscrits en cours Ecole sur la saison 2017.

Remarques et questions diverses discutées lors de l'AG :

Remarques & discussion :

- Proposition d'amélioration de la section danse :
 - Organiser des soirées/fin d'après-midi sur le site pour permettre de pratiquer les danses proposées par la section → Couverte par l'ouverture d'un créneau du vendredi de 17h30 à 18h30

- Des salariés de THALES ne sont pas au courant qu'il y a des cours de danse proposé dans le cadre des activités du TIS. Pour assurer une amélioration de la communication de la section Danse, différentes idées sont proposées :
 - Faire passer les infos par les newsletters du TIS. Le tract mis à jour sera retourné pour la prochaine édition

 - Faire affichage du programme au CE (déjà fait sur le site de THAV), et/ou sur les écrans d'informations. Une vidéo danse va être faite: la prise de rush pour chaque danse va être assuré de la façon suivante:
 - Salsa : Olivier AUTRAN
 - Danse africaine : Eric LABIOLE
 - Danse de Salon : Patrick LEPAGE.

 - Le montage de la video, se fera a posteriori.

- L'an passé les démonstrations de danse proposées par la section aux salariés de TAS pendant la semaine de QVT n'ont pas pu avoir lieu, faute de créneau horaire disponible. Pour cette saison 2017/2018, il est proposé de ne pas s'inscrire dans le cadre de cette semaine, et de voir la possibilité de faire les démonstrations de façon indépendante, à la cafétéria du restaurant d'entreprise au mois de juin. Cela devra être anticipé par les membres du bureau de la section quelques temps avant la date pour en assurer la bonne organisation (réservation salle, installation sonorisation, ...). Eric LABIOLE prend en charge de faire les réservations auprès de Stéphane LHUILLERY.

- La site de la section danse doit être mis à jour (action Sébastien GUILMEAU).

Info Diverses :

- Le site internet de la section danse du TIS est le suivant (info/contacts...)
www.tis.asso.fr

- Pour les cours de la saison 2017-2018 :
 - l'adhérent doit prendre la **carte TIS 2018 et du timbre section danse**

 - Pour toute facture transmise après le mois de décembre 2017, la participation sera affectée au budget 2018, l'adhérent devra par conséquent avoir la **carte TIS 2018 et le timbre 2018**.

 - les inscriptions aux cours proposés par la section se feront en essayant de respecter la parité pour la bonne tenue des cours. Les inscriptions en couples (cavalier/cavalière) étant prioritaires.

 - Modalité des cours proposé par la section : 2 premiers cours d'essai gratuits.

 - Une permanence pour les inscriptions de la section danse à TAS (CE comptoir vacances) se tient le lundi de 12h30 à 13h30.

 - Pas de permanence à THAV mais une prise de rendez-vous avec le correspondant danse du site indiqué sur le tract de la section danse.

Election du bureau

Ancien bureau :

- Président : Eric LABIOLE (Thales Alenia Space)
- Trésorier : Christian KABYLO (Thales Alenia Space)
- Secrétaire : Sébastien GUIMEAU (Thales Avionics)

Election du nouveau bureau pour l'année 2018 :

- Election du nouveau bureau à l'unanimité des présents.
 - Président : Eric LABIOLE (Thales Alenia Space)
 - Trésorier : Christian KABYLO (Thales Alenia Space)
 - Secrétaire : Sébastien GUILMEAU (Thales Avionics)
- Correspondants sites :
Thales Avionics (Avenue Eisenhower) :
 - Yannick MERET
 - Jennifer DELEAU
- Bénévoles actifs :
Thales Alenia Space
 - Cédric GREVET
 - Erell NORMAND